CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E187676** **VALABLE JUSQU'AU** **28/01/2027**

ÉDITÉ LE 29/01/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/2016

Raison sociale : TOITURE BERGER

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 29/01/2026

Capital : 386 500

9 IMPASSE DE LA CHEVRU
25750 ARCEY

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BELFORT 819879313

Siret : 819 879 313 00024

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 4320067-1

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 0000005056722304

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 0000005056722304

Situation fiscale et sociale : A jour au 29/01/2026

Téléphone : 06 32 84 00 09 **Fax :**

Portable : 06 32 84 00 09

Responsabilité légale :
BERGER JONATHAN GÉRANT / BERGER SABRINA CO-GÉRANTE

Site Internet : https://www.toitureberger.com/

E-mail : contact@toitureberger.fr

Effectif moyen : 9 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 830 000 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2301	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité courante)	5	17/01/2025
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement	8	17/01/2025
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E187676** **VALABLE JUSQU'AU** **28/01/2027**

ÉDITÉ LE **29/01/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/2016
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 29/01/2026
Capital : 386 500

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BELFORT 819879313

Siret : **819 879 313 00024**
Code NACE : 4391A
Numéro caisse de congés payés : 4320067-1

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 0000005056722304

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 0000005056722304

Situation fiscale et sociale : A jour au 29/01/2026

Raison sociale : **TOITURE BERGER**

9 IMPASSE DE LA CHEVRU
25750 ARCEY

Téléphone : 06 32 84 00 09 **Fax :**
Portable : 06 32 84 00 09

Site Internet : https://www.toitureberger.com/
E-mail : contact@toitureberger.fr

Responsabilité légale :
BERGER JONATHAN GÉRANT / BERGER SABRINA CO-GÉRANTE

Effectif moyen : 9 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2301	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité courante) Mention RGE	17/01/2025
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	17/01/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	29/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	29/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	29/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	29/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.